

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

|                                                                   |                                                                                        |           |                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du produit                                                    | : Hydrogénosulfate de potassium                                                        |           |                                                                                    |
| Code Produit                                                      | : 31260                                                                                |           |                                                                                    |
| Marque                                                            | : Sigma-Aldrich                                                                        |           |                                                                                    |
| Usage du produit                                                  | : Pour des fins de recherche en laboratoire.                                           |           |                                                                                    |
| Fournisseur                                                       | : Sigma-Aldrich Canada Co.<br>2149 Winston Park Drive<br>OAKVILLE ON L6H 6J8<br>CANADA | Fabricant | : Sigma-Aldrich Corporation<br>3050 Spruce St.<br>St. Louis, Missouri 63103<br>USA |
| Téléphone                                                         | : +1 9058299500                                                                        |           |                                                                                    |
| Fax                                                               | : +1 9058299292                                                                        |           |                                                                                    |
| Numéro d'Appel d'Urgence<br>(Pour le fournisseur et le fabricant) | : +1-703-527-3887 (CHEMTREC)                                                           |           |                                                                                    |
| Renseignements sur la préparation                                 | : Sigma-Aldrich Corporation<br>Product Safety - Americas Region<br>1-800-521-8956      |           |                                                                                    |

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

#### WHMIS Classification

E Matière corrosive

Irritant modéré pour le système respiratoire  
Corrosif pour la peau

#### Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Sous-catégorie 1B)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H303

Peut être nocif par ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P304 + P340 + P310

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**HMIS Classification**

**Danger pour la santé:** 3  
**Inflammabilité:** 0  
**Dangers physiques:** 0

**Effets potentiels sur la santé**

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.

**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.

**Yeux** Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.

**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

---

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Synonymes : Potassium hydrogen sulfate

Formule :  $\text{HKO}_4\text{S}$

Poids moléculaire : 136.17 g/mol

| No.-CAS                           | No.-CE    | No.-Index    | Concentration |
|-----------------------------------|-----------|--------------|---------------|
| <b>Potassium hydrogensulphate</b> |           |              |               |
| 7646-93-7                         | 231-594-1 | 016-056-00-4 | <=100%        |

---

**4. PREMIERS SECOURS****Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

**En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

**En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Condition d'inflammabilité**

Non-inflammable ni combustible.

**Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Produits de combustion dangereux****Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique**

Donnée non disponible

**Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique**

Donnée non disponible

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

**Conditions de stockage sûres**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

hygroscopique

---

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

**Protection des mains**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Méthode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

**Protection des yeux**

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

**Protection de la peau et du corps**

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

**Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Contrôles techniques spécifiques**

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

|         |                       |
|---------|-----------------------|
| Forme   | solide                |
| Couleur | Donnée non disponible |

**Données de sécurité**

|                                       |                                                    |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------|
| pH                                    | Donnée non disponible                              |
| Point de fusion/point de congélation  | Point/intervalle de fusion: 214 °C (417 °F) - lit. |
| Point d'ébullition                    | Donnée non disponible                              |
| Point d'éclair                        | Non applicable                                     |
| Température d'inflammation            | Donnée non disponible                              |
| Température d'auto-inflammabilité     | Donnée non disponible                              |
| Limite d'explosivité, inférieure      | Donnée non disponible                              |
| Limite d'explosivité, supérieure      | Donnée non disponible                              |
| Pression de vapeur                    | Donnée non disponible                              |
| Densité                               | 2.32 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C (77 °F)             |
| Hydrosolubilité                       | Donnée non disponible                              |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Donnée non disponible                              |
| Densité de vapeur relative            | Donnée non disponible                              |
| Odeur                                 | Donnée non disponible                              |
| Seuil olfactif                        | Donnée non disponible                              |
| Taux d'évaporation                    | Donnée non disponible                              |

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**Conditions à éviter**

Éviter l'humidité.

**Matières à éviter**

Des bases fortes, Oxydants forts, Alcools

## Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de soufre, oxydes de potassium  
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 2,340 mg/kg

#### Inhalation CL50

#### Dermale DL50

Donnée non disponible

#### Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Tératogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

### Danger par aspiration

Donnée non disponible

### Effets potentiels sur la santé

#### Inhalation

Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.

#### Ingestion

Peut être nocif par ingestion.

#### Peau

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.

#### Yeux

Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.

### Signes et Symptômes d'une Exposition

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

**Effets synergiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: TS7200000

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité**

Toxicité pour les poissons CL50 - *Leuciscus idus*(Ide) - 3,500 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - *Daphnia magna* (Grande daphnie ) - 1,310 mg/l

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT (US)**

Numéro ONU: 2509 Classe: 8 Groupe d'emballage: II  
Nom d'expédition des Nations unies: Potassium hydrogen sulfate  
Quantité à reporter (RQ):  
Polluant marin: No  
Poison Inhalation Hazard: Non

**IMDG**

Numéro ONU: 2509 Classe: 8 Groupe d'emballage: II EMS-No: F-A, S-B  
Nom d'expédition des Nations unies: POTASSIUM HYDROGEN SULPHATE  
Polluant marin: No

**IATA**

Numéro ONU: 2509 Classe: 8 Groupe d'emballage: II  
Nom d'expédition des Nations unies: Potassium hydrogen sulphate

---

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## WHMIS Classification

E

Matière corrosive

Irritant modéré pour le système respiratoire  
Corrosif pour la peau

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---